

BULLETIN DE SOUSCRIPTION INDIVIDUEL DE L'AMAP DE LA BUTTE AVEC VIVIEN LAMOURET

sous réserve d'adhésion
à l'Amap de la Butte

Saison 12

de Janvier à Décembre 2013

Je, soussigné(e)
membre souscripteur de l'AMAP de la Butte, à jour de ma cotisation pour l'année 2013,
souscrit pour la saison 12, de janvier à décembre 2013 pour un panier à :

14,50 € par semaine (petit panier)

19,50 € par semaine (grand panier)

si vous choisissez
un demi-panier :

je le partage avec

Le nombre exact de paniers sera connu à la reprise en mai, date à laquelle il pourra être demandé le paiement de panier(s) supplémentaire(s), prélevés en septembre. Si vous avez choisi un demi-panier, les montants sont à diviser par 2.

Les chèques (s'il y en a plusieurs) seront prélevés au début de chaque mois.

La totalité du panier doit être réglée dès le début de l'année (+ supplément éventuel demandé en mai et prélevé en septembre).

Modalités de paiement pour 40 petits paniers soit 580€

1 chèque de 580 € (janvier)

ou

2 chèques de 290 € (janvier et avril)

ou

4 chèques de 145 € (janvier, février et avril, juin)

ou

5 chèques de 100 € (janvier, février, mars et avril, mai) et 1 chèque de 80 € (juin)

Modalités de paiement pour 40 grands paniers soit 780 €

1 chèque de 780 € (janvier)

ou

2 chèques de 390 € (janvier et avril)

ou

4 chèques de 195 € (janvier, février et avril, juin)

ou

6 chèques de 130 € (janvier, février, mars et avril, mai, juin)

Engagements de Vivien Lamouret

- livrer à l'heure chaque semaine des légumes frais et de saison (Label AB)
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures
- participer aux assemblées générales

Engagements des souscripteurs

- assurer **au moins une distribution** et faire **au moins un atelier** chez Vivien pendant la saison
- gérer le partage éventuel de son panier
- en cas d'absence, prévenir à l'avance un intermédiaire du panier ou un-e ami-e
- lire le Cahier de l'AMAPien disponible sur <http://amapdelabutte.org>

Partage de la récolte : les jeudis de 19h à 21h,
au 10 rue Montcalm (18e), local du Secours Populaire.

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

Fait à , le

Signature de l'adhérent

Signature de l'agriculteur
Vivien Lamouret

Signature du président
de l'Amap de la Butte